

Centre Communal d'Action Sociale

Dédié à la solidarité, le CCAS accompagne les Madeleinois qui rencontrent des difficultés sociales dans la vie quotidienne. Une équipe de professionnels qualifiée est présente pour vous aider.

Le CCAS est un établissement public communal. Son organisation repose sur un Conseil d'Administration présidé de droit par le Maire, de membres élus parmi les conseillers municipaux et de membres nommés par le Maire.

Le CCAS anime une action de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et les acteurs associatifs.

Accueil

- Orientation et information
- Mise à disposition des dossiers MDPH, CSS, Aide juridictionnelle, Demande d'Aide à l'Autonomie
- Borne tactile en accès libre

Aides sociales légales

Information, conseil et aide à la constitution des dossiers :

- Aides sociales pour l'hébergement, ménage, repas des personnes âgées et/ou en situation de handicap (Obligation Alimentaire)
- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- CSS (Complémentaire Santé Solidaire)
- RSA (Revenu Solidarité Active)
- ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées)
- SASPA (Service de l'Allocation de Solidarité aux personnes Agées)

rgba(255,255,255,1)

Aides sociales facultatives (sous conditions de ressources)

rgba(255,255,255,1)

Solidarité et pouvoir d'achat

- Aides alimentaires, hygiène, fruits et légumes
- Chèque énergie et chèque lléo
- Bons d'achat textile / chaussures pour les enfants de 3 à 16 ans scolarisés
- Bons ressourcerie
- Réduction carte Pass Pass pour les + de 65 ans
- Prise en charge des abonnements coquelicot llévia
- Bons d'achat pour les fêtes de fin d'année pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap (Carte Mobilité Inclusion invalidité)
- Secours d'urgence et aides financières

Budget

- Aide à la constitution des dossiers de surendettement
- Aide à la constitution des dossiers de microcrédit
- Aide à la gestion budgétaire
- Accompagnement dans la démarche de mise sous protection judiciaire

Insertion et emploi

- Contractualisation et accompagnement individuel ou collectif des bénéficiaires du RSA
- Instruction des demandes RSA

Logement

- Accompagnement des personnes en difficulté logement
- Domiciliation
- Aide à la constitution des demandes de logement social
- Instruction des demandes de PDALHPD et DALO
- Accès et maintien dans le logement pour le loyer et l'énergie (FSL)

Aide au maintien à domicile

- Livraison des repas à domicile
- Téléalarme à domicile
- Inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables
- Diagnostic et aménagement du domicile

Solidarité et lien social

- Carte sport culture pour les enfants de 3 à 16 ans : tarif réduit à la piscine municipale, 40% de réduction au conservatoire de musique et 100 € de prise en charge dans une association sportive et/ou culturelle (quotient familial CAF inférieur ou égal à 510).
- Journées à la mer
- Parcours culturel
- Médiathèque et carte piscine adulte : tarif préférentiel à la piscine et prise en charge des frais d'inscription à la Médiathèque pour les madeleinois(e)s bénéficiaires des minimas sociaux
- Places de cirque

Centre Communal d'Action Sociale

1 rue des Gantois
59110 La Madeleine
France

[03 20 51 16 98](tel:0320511698)

Lundi de 13h30 à 17h15, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 12h

Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

ccas.lamadeleine@gmail.com

Les permanences

M. Ziza, 5^{ème} Adjoint, Solidarité, Logement, Vice-Président du CCAS vous reçoit sur rendez-vous

Accueil Solidaire et accès aux droits

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30, sur rendez-vous

Service Social CARSAT auprès de la CPAM pour les personnes en arrêt maladie

Mme Veys, jeudi de 8h30 à 12h, sur rendez-vous : 36 46

Maître Vanhove, avocate au Barreau de Lille

3^{ème} vendredi du mois, sur rendez-vous : 03 20 51 16 98

SOLiHA (Solidaire pour l'Habitat)

1^{er} et 3^{ème} jeudi, sur rendez-vous : 06 07 33 62 04

Association Mandarine, mutuelle communale

1^{er} mardi du mois, sur rendez-vous : 06 49 67 78 14

rgba(255,255,255,1)